

COMMUNIQUE DE PRESSE



En 2022, jusqu'à 2,9 milliards d'euros de subventions publiques pour créer 1000 emplois en France. En 2025, STMicroelectronics en supprime 1000 : C'EST INACCEPTABLE !

Depuis novembre 2024 et les premières annonces de M. Jean-Marc Chéry, la direction de ST déroule méthodiquement son plan de restructuration de l'entreprise, qui va à l'encontre des plans stratégiques de la France et de l'Europe (respectivement *France 2030* et *European Chips Act*), pour une « **souveraineté industrielle et numérique** ».

Tout d'abord, la direction communique beaucoup sur ce qui serait « *un dialogue social constructif et respectueux* ». En réalité, **le dialogue social affiché n'est qu'une façade** : les informations sont distillées au compte-gouttes, les réunions se succèdent sans contenu détaillé et précis, et la direction ne répond pas aux questions légitimes des Organisations Syndicales.

- Aucun bilan, ni qualitatif, ni quantitatif, n'a été réalisé sur les réorganisations effectuées depuis 2023, alors que le projet actuel de restructuration y fait suite, selon la direction.
- Nous n'avons aucune information, ni aucune donnée fiable, qui validerait les prévisions incantatoires de croissance et de chiffre d'affaires à horizon 2027 et 2030 affichées par la direction.
- Bien que la direction ait engagé une négociation GEPP (Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels), débuté en février et devant se terminer fin mai pour accompagner « sa stratégie », aucune cartographie de l'état des lieux des métiers par site n'a été communiquée à ce jour, et encore moins une cartographie des métiers, ni le nombre d'emplois attendus par ce projet.

Le dernier CSE Central du 29 avril a été un nouvel acte manqué car, à l'exception de l'annonce que ST supprimera 1000 emplois et qu'il y aura 2500 mobilités internes en France, aucune information détaillée ! La CGT a demandé quels seront les effectifs cibles des futures activités de Crolles 200 et de Tours, mais la direction a répondu textuellement : « *La réponse est claire, on ne donnera pas les chiffres !* » !

Pour la CGT, c'est également clair : **la direction organise sciemment l'opacité de son projet de restructuration de l'entreprise**. Tout va très vite ! La direction de ST est tellement pressée qu'elle ne respecte même pas les règles légales de fonctionnement du dialogue social, au point d'avoir été rattrapée par l'Inspection du Travail. Et alors que nous devrions prendre le temps d'analyser et d'amender le projet sur la base d'informations complètes que nous n'avons toujours pas (le déploiement du projet étant annoncé sur trois ans), nous devons faire face à des délais contraints obtenus par la direction avec un accord de méthode ; un chèque en blanc que la CGT refuse de signer !

Nous avons donc appris le 29 avril, que sur les 2800 suppressions d'emplois dans le monde, 1000 emplois directs seront supprimés en France (auxquels s'ajoute la suppression d'au moins 3 emplois sous-traitants par salarié-e), **et qu'il y aura 2500 mobilités internes**, sur la base du « *volontariat* » insiste la direction, en plus de l'attrition naturelle.

- Mais, peut-on parler de « *volontariat* » quand chaque salarié-e, dont le métier est jugé « *en transition* », recevra un courrier individuel l'en informant ? Ce type de communication, lourde de sens et anxiogène, ne laisse guère de choix. Elle place les salarié-es dans une position de fragilité et de pression implicite. Ceci n'est pas du « *volontariat* » : c'est une assignation déguisée à quitter son emploi, à partir de ST ! C'est aussi une source de Risques Psycho-Sociaux Organisationnels. Pour la CGT, c'est dangereux !
- En tout, en France, ce sont donc 3500, hors attrition naturelle, sur 12200 emplois (au 30 mars 2025), qui sont concernés par ce projet de restructuration. C'est énorme ! Il s'agit là d'une restructuration sans précédent pouvant entraîner des conséquences lourdes à tous niveaux. Tous les sites, toutes les organisations, et toutes les catégories socio-professionnelles sont dans le viseur, y compris les ingénieur-es en Recherche & Développement, alors que ST dit vouloir « *préparer l'avenir en s'appuyant*

sur les technologies les plus innovantes » (mais sans ingénieurs, ça va être compliqué !), et alors que ST bénéficie chaque année du Crédit Impôt Recherche (122 M€ en 2023 !). C'est aberrant !

En sus des suppressions d'emplois, **nous rappelons que le 10 avril, nous avons appris l'arrêt des lignes de production Front-End 150mm de Tours et 200mm de Crolles, pour les délocaliser tout ou une partie en Asie**, ainsi que le transfert de l'activité GaN à Catane en Italie (Tours ne gardant que l'activité « épitaxie »). Par ailleurs, il est prévu que les activités de test de Tours, d'Agrate et de Catane soient transférées à Crolles. Il est regrettable que la direction ne trouve rien de mieux que de mettre en concurrence Français et Italiens, alors même que les Etats Français et Italiens consacrent plusieurs milliards d'euros pour que l'Europe augmente sa capacité de production en semi-conducteurs, secteur considéré comme stratégique, dans une société où le numérique est de plus en plus structurant. Mais l'Europe, la direction s'en moque, sauf pour lui soutirer de l'argent public ! **Ce qui prime, selon M. Jean-Marc Chéry, c'est « China to China »** ! Des technologies du futur, tel le carbure du silicium, permettant d'augmenter l'autonomie d'un véhicule électrique, ou des produits phares de ST tel le STM32, microcontrôleur que l'on retrouve dans bon nombre d'applications, vont être produits en Chine. Le « *China to China* » n'est pas autre chose que la continuité de la logique de délocalisation de l'industrie Française, en œuvre depuis plusieurs décennies.

Ainsi, à Crolles, jusqu'à 2,9 milliards d'euros de subventions de l'État Français, en échange d'un engagement de création de 1000 emplois. Et aujourd'hui ? On parle de suppressions d'emplois ! À Tours, des aides publiques pour développer la technologie GaN, et en retour une menace sur l'activité locale. Ce double discours est intolérable. **L'argent public ne doit pas servir à financer des suppressions d'emplois et des délocalisations de production.**

Enfin dans ce contexte inquiétant, **le silence et le laisser-faire de l'État Français, pourtant actionnaire de ST, deviennent eux aussi intolérables.** Son absence totale de réaction aux différents courriers d'interpellation de la CGT, et face à cette gestion opaque, aux annonces de suppressions d'emplois et de délocalisations de la production, révèle l'hypocrisie entre promesses publiques et réalité.

Plutôt que d'accompagner cette casse industrielle et sociale, **l'Etat devrait s'interroger si ST a toujours fait les bons choix stratégiques. Pour rappel, il y a quelques années, ST a renoncé aux produits et technologies avancés.** Or, la croissance du marché des semi-conducteurs se fait actuellement là où ST a renoncé. Après une baisse du marché des semi-conducteurs en 2023, celui-ci est en croissance depuis 2024, mais pas les résultats de ST. Et même dans le secteur de l'automobile, qui ne croit pas comme prévu mais qui est resté stable, ST perd des parts de marché. Cette situation doit nécessairement nous interpeller sur les précédents choix stratégiques de la direction, et doit nous obliger à questionner, voire remettre en cause le présent projet de restructuration.

La CGT pose une exigence claire : les salarié-es de ST ne sont en rien responsables de cette situation et au contraire continuent de produire de la richesse par leur travail. Dans un contexte de crise économique globale, les capitalistes cherchent à optimiser leurs marges, et ce projet de restructuration n'a pas d'autre objectif que de faire remonter le cours de l'action ST. **La CGT s'oppose à la financiarisation : aucun emploi ne doit être supprimé, que ce soit « volontairement » ou pas !**

La France et l'Europe ne doivent pas non plus abandonner le développement des semi-conducteurs. À l'instar de l'Asie et des Etats-Unis, un plan d'investissement massif à la hauteur des enjeux doit être enfin décidé et ST doit réaliser un retour programmé dans les produits et technologies avancés. **Aucune ligne de production ne doit être délocalisée, ni aucun produit ne doit quitter la France !**

Grenoble, le 6 mai 2025.